

Commune de Saint Paul Cap de Joux

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 18 décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **12 décembre 2017**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Bernard BARDOU, Michel BELAVAL, Corinne BOUTIÉ, Noël FERRAN, Sophie LACLAVERE, Danielle LANDEZ, Nelly PINEL, Carole PUYELO, Annie VALERO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Philippe VIALA, Thierry VIALARD.

Absents excusés : Marie-Françoise DURIS, Jean-Philippe MOULY, Eric VERNHÈRES.

Secrétaire de séance : Michel BELAVAL.

ORDRE DU JOUR

1. Révision des tarifs de la redevance assainissement
2. Réfection du sol sportif de la salle des sports – Demande de subventions
3. Mise aux normes électriques et réfection des sanitaires de la salle Saint Paulaise – Demande de subventions
4. Embauches éventuelles de contrats aidés : renouvellement et création de contrat
5. Décisions modificatives
6. Questions diverses

M. le Maire propose l'approbation des comptes rendus des séances du 12 octobre 2017 et du 16 novembre 2017.

Les comptes rendus des séances du 12 octobre 2017 et du 16 novembre 2017 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

1) Assainissement – Tarifs de la redevance assainissement (2017/62)

- Vu les articles R 2224-19 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs à la redevance assainissement ;
- Vu la délibération n°2014/29 du 22 mai 2014 modifiant le tarif de la redevance assainissement ;
- Considérant que le budget du service assainissement est un budget annexe qui doit être en équilibre ;
- Vu la nécessité de prévoir un plan d'actions à mener pour éliminer les intrusions d'eaux claires parasites sur le réseau et de prévoir un diagnostic de celui-ci ;

M. le Maire propose d'instaurer une part fixe en supplément de la part variable calculée en fonction du volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution ou sur toute autre source dont l'usage génère le rejet d'une eau usée collectée par le service assainissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de modifier le tarif de la redevance assainissement comme suit :

- Instauration d'une part fixe à compter du 1^{er} janvier 2018 : 20 €
- Part variable : maintien à 1.00 €/m³
- Charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

2) Réfection du sol sportif de la salle des sports – Demande de subventions (2017/63)

M. le Maire rappelle que nombreuses associations du territoire utilisent la salle des sports construite en 1985 et se plaignent du sol glissant de celle-ci.

M. le Maire présente le devis de la société Artdan, spécialisée en aménagements sportifs, pour la réfection du sol d'un montant de 53 449.42 € HT.

Pour permettre la réalisation de ce projet, M. le Maire propose de solliciter une aide financière à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et au Département au titre du F.D.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2018 ;
- Sollicite une subvention du Département au titre du FDT ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

3) Salle Saint Paulaise : Travaux de mise aux normes électriques et modification des sanitaires – Demande de subventions (2017/64)

M. le Maire présente le projet de modification des sanitaires de la salle St Paulaise : création d'une toilette supplémentaire et modification de l'accès. Il précise qu'il est nécessaire de prévoir des travaux de mise aux normes électriques suite aux conclusions du rapport de vérification des installations électriques établi par l'APAVE.

Le montant prévisionnel des travaux s'élèvent à 10 417.96 € HT :

- SARL PMG : 7 644.35 € HT
Maçonnerie, placo et peinture
- Audoin Vincent Services : 2 773.61 € HT
Electricité et plomberie

Pour permettre la réalisation de ce projet, M. le Maire propose de solliciter une aide financière à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et au Département au titre du F.D.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le projet tel que décrit ci-dessus pour un montant total de 10 417.96 € HT ;
- Sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2018 ;
- Sollicite une subvention du Département au titre du FDT ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

4) Contrat aidés – Renouvellement de contrat et création de contrats (2017/65)

M. le Maire rappelle que deux contrats aidés (services technique et scolaire) sont arrivés à échéance en novembre et qu'il n'a pas été possible de les renouveler. Un autre contrat aidé arrive à échéance au 31 janvier 2018.

M. le Maire précise qu'un nouveau dispositif doit être créé en 2018.

Dans l'hypothèse où la situation se débloquerait rapidement, M. le Maire propose d'adopter une délibération de principe l'autorisant à prolonger le contrat arrivant à échéance au 31 janvier 2018

et à créer deux contrats aidés pour les services techniques et scolaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à renouveler le contrat aidé arrivant à échéance le 31 janvier 2018 et à créer deux contrats aidés pour les services techniques et scolaires ;
- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle Emploi et les services de l'Etat pour ce recrutement.

5) DM n° 5 – Régularisation de la dotation aux amortissements – Travaux en régie, crédits supplémentaires (2017/66)

M. le Maire informe à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre les décisions modificatives suivantes :

- Régularisation des amortissements 2017,
- Travaux effectués en régie.

Article/Opération	Objet	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FD - 6811	Dotation aux amortissements		1 108.84 €
IR – 28041411	Amortissement tracteur nacelle		300.00 €
IR – 28041642	Amortissement subv. réseau Av. du Relai		808.84 €
ID – 2313 – 040	Travaux en régie		30 000.00 €
FR – 722 – 042	Travaux en régie immob. corporelles		30 000.00 €
IR – 021	Vir. de la section de fonctionnement		28 891.16 €
FD – 023	Vir. à la section d'investissement		28 891.16 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les virements de crédits indiqués dans le tableau ci-dessus.
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

6) Questions diverses

Panneau publicitaire Place de la Résistance

M. le Maire rappelle que le Service départemental de l'architecture et du patrimoine a été saisi au sujet du panneau publicitaire installé Place de la Résistance sans déclaration préalable.

M. le Maire donne lecture du courrier du propriétaire contestant l'enlèvement de ce panneau ; ce courrier sera adressé au service concerné pour connaître la suite à donner.

SIAEP Vielmur-St Paul

M. le Maire informe que les délégués du SIAEP ont évoqué le transfert de la compétence eau à la Communauté de communes du Laurécois-Pays d'Agout (CCLPA) lors de la dernière réunion du comité syndical ; plusieurs hypothèses ont été présentées, à l'unanimité les élus souhaitent que cette structure continue d'exister sous la forme d'une régie personnalisée et propose qu'elle prenne la compétence assainissement en gestion.

La CCLPA doit réaliser une étude, quelle décision sera prise ? L'échéance est fixée au 01/01/2020 au plus tard.

Concert « Monday Jazz Band » du 24/11/2017

Philippe Viala fait part de sa déception car cette manifestation n'a pas rassemblé beaucoup de participants et ce malgré la qualité du spectacle proposé.

Philippe Viala s'interroge, l'information a été largement relayée, est-ce un problème de date ?

Ce concert faisait partie de la programmation culturelle 2017 et c'est l'association Sainte Cécile de Plane Sylve qui a été chargé d'en assurer l'organisation et qui sera remboursée des frais inhérents.

Spectacle Nadalet du 08/12/2017

Philippe Viala informe que ce spectacle a connu un vif succès, c'était la première représentation de cette 12^{ème} édition sur le territoire.

Rythmes scolaires

M. le Maire informe que les représentants des parents d'élèves ont envoyé un sondage aux familles concernant les rythmes scolaires.

Le Conseil municipal devra délibérer pour un retour à la semaine des 4 jours.

Projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022

M. le Maire annonce que M. Thierry Carcenac, sénateur du Tarn, envisage de programmer des rencontres avec les élus sur le thème de la fiscalité locale.

Demande de dérogation de secteur scolaire

M. le Maire fait part de la demande de parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école de Damiatte en septembre 2018 en raison de problèmes de santé de celui-ci.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette demande.

CCLPA

- PLUi – Diagnostic agricole : une réunion est programmée à St Paul avec le bureau d'études pour recenser les exploitants agricole.
Bernard Bardou explique que les réunions à la CCLPA ont été assez houleuses et qu'il a été difficile de réaliser ce travail de recensement car les données du bureau d'études étaient obsolètes.
- Maison de retraite : des informations erronées ont été communiquées aux membres de la commission EHPAD par le Président de la commission. Le Président de la CCLPA a convoqué la commission pour une mise au point avec justificatifs à l'appui.
- Philippe Viala rend compte des deux derniers bureaux :
 - Bilan des actions de communication présenté par Julien Chailley, chargé de communication : création d'un nouveau logo, charte graphique pour la signalétique, revue de presse... Pour la refonte du site internet, la CCLPA fera appel à un prestataire
M. le Maire précise que M. Chailley lui a présenté la nouvelle proposition de signalétique qu'il ne trouve pas judicieuse
 - EHPAD : création d'un Conseil de vie sociale composé de 9 personnes : 3 élus et des représentants des familles, des résidents et du personnel
 - Rythmes scolaires : retour à la semaine des 4 jours. Le SIRP de Guitalens-L'albarède/Serviès est déjà passé à la semaine des 4 jours, après un tour de table l'ensemble des communes concernées envisage de demander une dérogation pour la rentrée de septembre 2018. Il est souhaitable, pour la bonne organisation des services extra-scolaires, qu'il y ait une harmonisation sur l'ensemble du territoire
 - Crématorium : le coût du projet est d'environ 2 millions d'euros et la CCLPA devrait participer à hauteur de 500 000 €. Seules deux Communautés de communes (Sor-Agout et Lautrécois-Pays d'Agout) sont intéressées par ce projet, ce projet serait porté par le Pôle funéraire public de l'Albigeois
- Michel Belaval rend compte de la commission voirie :
 - Le programme annuel sera présenté le 9 janvier 2018
 - Essai d'un nouveau produit conforme à la réglementation pour le désherbage de la voirie

- Travaux de point à temps : choix de louer un point à temps à pompe à l'essai sur une semaine ; problèmes de diffusion de l'émulsion sur la rampe lors de l'utilisation du matériel de la CCLPA
- Panneaux de signalisation sur les voies intercommunales : lorsqu'il s'agit de remplacement uniquement, prise en charge par la CCLPA
- Sophie Laclavère rend compte de la commission environnement :
 - Présentation de Manon Passelergue, chargée de mission « environnement – déchets et de ses missions : redéfinition des tournées de collecte afin de les optimiser suite à l'intégration des communes de Missècle et de Moulayrès au 1^{er} janvier 2018 – Commande et gestion des stocks des contenants – Référent environnement entre les Communes et la CCLPA – Référente Trifyl
 - La qualité du tri sélectif est en baisse, des efforts sont à faire sur le territoire. Des actions de communication sont programmées
 - Bilan sur le lavage des bacs : économie de 20 000 € réalisée en 2017 avec la location d'une laveuse. La commission propose de poursuivre ainsi en 2018.
 - Objectif de collecter davantage de biodéchets : développer le compostage, achats de composteurs ?
 - SPANC : les subventions de l'Agence de l'eau pour la réhabilitation des points noirs vont diminuer

Aménagement des points de collecte

Bernard Bardou demande s'il est possible de prévoir des bardages autour de certains points de regroupement pour éviter que les conteneurs tombent dans les fossés par grand vent mais aussi pour embellir ces espaces.

M. le Maire propose de lister les lieux et les aménagements nécessaires pour les transmettre à la CCLPA.

Bulletin municipal

M. le Maire invite chaque conseiller municipal à récupérer les bulletins municipaux pour distribution.

Calendrier

- Cérémonie des vœux : 26 janvier 2018 à 18h30

Fin de séance.